

Communiqué de presse
Si vous n'arrivez pas à lire ce message, [suivez ce lien](#).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PACTE ET LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

L'État, en étroite collaboration avec les Régions et le monde agricole, ouvre une large concertation nationale pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Des réunions de travail se tiendront en Normandie du 13 février à fin avril sur les thèmes suivants : orientation et formation, installation et transmission, adaptation et transition face au changement climatique.

Le 9 septembre 2022, le Président de la République a annoncé une importante concertation pour la construction d'un pacte et d'une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Elle se déroulera au niveau national mais également régional par la mobilisation des acteurs des territoires. Ce pacte et cette loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcer et de reconquérir la souveraineté alimentaire française, fruit de l'activité des femmes et des hommes qui œuvrent pour la production agricole.

Un tiers des agriculteurs sera parti à la retraite dans moins de dix ans. L'âge moyen des chefs d'exploitations continue d'augmenter et s'élève à 53 ans en 2020. Le renouvellement des générations d'actifs en agriculture est un enjeu crucial pour les prochaines années et nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés. En Normandie, 55 établissements de formation agricole scolarisent 12 600 élèves, étudiants et apprentis en 2020. Sur les 5 dernières années, on compte également 500 installations en agriculture de personnes de moins

- **Adaptation et transition face au changement climatique**

La Région Normandie, l'Etat et la profession agricole mettent déjà en place une forte politique d'accompagnement agricole, qui fait écho à cette concertation et dont les axes prioritaires et les différents programmes régionaux existants nourriront les échanges et la réflexion commune lors des plénières et des groupes de travail.

Forts de ces politiques, ces travaux régionaux devront aboutir à des propositions en lien avec les thématiques qui structurent les trois groupes de travail. Les propositions régionales se nourriront de l'expertise, l'expérience et le pragmatisme de l'ensemble des acteurs de terrain. Elles pourront concerner des mesures nationales à adapter éventuellement au plan régional et des mesures spécifiquement locales. Les éléments régionaux rapportés au terme des débats viendront enrichir les travaux menés au niveau national afin de faire émerger des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées, pour construire le pacte et la loi.

En parallèle de cette concertation, des consultations du public et des jeunes sont prévues au niveau national et territorial, via des établissements d'enseignement agricole.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
NORMANDIE**



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NORMANDIE**

Pour plus d'informations, contactez

Sandrine BALADIER

07 85 56 79 19

sandrine.baladier@normandie.chambagri.fr

Chambres d'agriculture de Normandie

Relations Presse

Ivan MURET - 07 85 58 96 62

Retrouvez l'intégralité des communiqués et

dossiers de presse sur notre [espace presse](#)



normandie.chambres-agriculture.fr



